

Villages vacances
ASSURE, PRETS, PARTEZ



Réservez sereinement,
plus d'imprévus
pour vos séjours !



SUR MESURE

Garanties en fonction de vos besoins



GARANTIE OPTIMALE

Une assurance avant et pendant
le séjour



GESTION DES SINISTRES FACILE & RAPIDE

Déclaration 100% mobile, par courrier ou par mail
Remboursement en 48H

Une assurance qui vous couvre avant et pendant votre séjour

FRAIS D'ANNULATION
Annulation pour motif médical et annulation causes dénommées
Y compris Annulation pour maladie en cas d'épidémie
FRAIS D'ANNULATION NEIGE
(uniquement pendant les dates officielles d'ouverture des domaines skiables) - Défaut ou excès d'enneigement
ARRIVEE TARDIVE
- Accès impossible sur le lieu du séjour
FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR
- Remboursement des prestations non consommées suite interruption du séjour
ASSISTANCE RAPATRIEMENT
- Rapatriement ou transport sanitaire
- Accompagnement lors du rapatriement ou transport
- Présence en cas d'hospitalisation
- Prolongation de séjour à l'hôtel
- Frais hôteliers
- Transport du corps en cas de décès
- Retour prématuré
- Frais de secours sur piste de ski balisée
- Paiement des frais de recherche et de secours en mer et en montagne
- Chauffeur de remplacement
- Assistance vol, perte ou destruction des papiers
Assistance Extension Covid
- Téléconsultation
- Rapatriement médical
- Frais hôtelier suite mise en quatorzaine
- Soutien psychologique
- Aide-ménagère après retour
- Livraison courses après retour
ASSURANCE MATERIEL DE SPORT/SKI
Location en cas de vol ou bris du matériel vous appartenant
OBJET OUBLIE
Frais d'envoi
VEHICULE DE REMPLACEMENT
Frais de location véhicule équivalent suite panne, vol accident au cours du séjour

SIMPLE, RAPIDE ET CONNECTÉ !

DÉCLARER VOTRE SINISTRE SUR VOTRE MOBILE

Découvrez notre application smartphone **Safebooking®**, Déclarez, suivez et complétez votre déclaration...



Que faire en cas d'annulation, d'arrivée tardive ou d'interruption de séjour ?



1
Avertissez votre village Vacances et le service administratif des ventes de votre désistement, retard ou interruption



2
Déclarez votre annulation ou interruption de séjour

- en ligne : www.declare.fr
- par email : sinistre@declare.fr



3
VOUS ÊTES REMBOURSÉ EN 48H

après réception de votre dossier !
**sous déduction de votre franchise*



BESOIN D'ASSISTANCE ?

24h/24h - 7/7

+33 1 45 16 85 42

assistance@mutuaide.fr

Gritchen Affinity - SAS au capital social de 10.000 euros, immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 529 150 542, dont le siège social est sis au 27 rue Charles Durand - 18000 Bourges - N° TVA : FR78529150542 - Société de Courtage d'Assurances sans obligation d'exclusivité (liste des compagnies d'assurances partenaires disponible sur simple demande) soumise au contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie Courtier d'assurance sous le n° 11061317 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - Filiale de GROUPE GRITCHEN ASSURANCES HOLDING, SAS au capital de 2.312.218,80 euros